



Devenez notre Agent ou Agente de médiathèque

A pourvoir au 01 septembre 2026

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.



Pourquoi nous avons besoin de vous ?

Pour renforcer l'équipe Adultes de la médiathèque Astrolabe à la suite du départ d'un agent et poursuivre notre engagement en faveur d'un accueil et de services de qualité pour les jeunes publics.

Avec qui allez-vous travailler ?

Vous intégrez une équipe adulte dynamique, motivée et investie, composée de huit agents aux profils complémentaires. Vous travaillez en étroite collaboration avec vos collègues du secteur, sous la responsabilité de la responsable du service, et serez également amené.e à coopérer régulièrement avec les 50 agents de l'Astrolabe, répartis sur l'ensemble de la médiathèque.

Quel sera votre environnement de travail ?

L'Astrolabe médiathèque de la ville de Melun, est située sur l'Île Saint-Louis, au cœur du centre-ville, dans un cadre exceptionnel, entourée d'eau, verdoyant et apaisant. Ce site unique offre un environnement de travail aussi agréable qu'inspirant, propice à la créativité et à l'accueil des publics.

Avec ses plus de 4 000 m², l'Astrolabe est la plus grande médiathèque du territoire et constitue un équipement culturel phare de l'agglomération. Véritable lieu de vie et de rencontres, elle joue un rôle central dans le paysage culturel melunais.

Vous exercerez vos missions sur un plateau adultes spacieux de 1400 m², lumineux et chaleureux, conçu pour accueillir tous les publics, (adultes et adolescents de plus de 13 ans)

L'Astrolabe se distingue par la richesse de ses collections, la diversité de sa programmation, et son engagement fort en matière d'accueil, d'inclusion et d'innovation dans les services proposés.

Travailler à l'Astrolabe, c'est rejoindre un établissement dynamique et reconnu, où l'expérimentation, la coopération et la créativité sont pleinement encouragées. Une belle opportunité pour s'investir dans un projet culturel ambitieux, au service de tous.

Quelles seront vos missions ?

Accueil et médiation :

- ✓ Vous accueillez, renseignez et accompagnez les publics (adultes, adolescents, familles) dans leurs usages ;
- ✓ Vous participez activement aux services au public : inscriptions, prêts/retours, orientation, médiation numérique

Action culturelle et animation :

- ✓ Vous participez à la conception et à l'animation d'activités culturelles : animations, ateliers, accueils de groupes, accueils de classes ;
- ✓ Vous contribuez aux projets transversaux et aux événements de l'établissement (Nuit de la lecture, Festivals, etc...)

Collections et traitement documentaire : :

- ✓ Vous suivez et gérez des fonds documentaires adultes ;
- ✓ Vous participez au catalogage, à l'équipement, à la mise en valeur des collections (présentations, sélections, signalétiques) ;

Participation au projet de service :

- ✓ Vous prenez part à l'évolution des services et à la réflexion collective autour des usages ;
- ✓ Vous contribuez aux actions hors les murs et aux démarches partenariales.



✦ ***Vous reconnaissez-vous ?***

📖 Votre expérience en bibliothèque est recommandée et vos appétences littéraires et musicales souhaitées.

Vous êtes désireux de progresser et avez la volonté d'apporter de la valeur ajoutée dans notre recherche de performance du service public.

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

- ✓ Qualités et aisance relationnelles envers tous les publics
- ✓ Bienveillance et pédagogie
- ✓ Vous maîtrisez les outils bureautiques et bibliothéconomiques.
- ✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité) ;
- ✓ Attaché au travail bien fait et à la qualité du service rendu ;

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

🏛️ Filière culturelle - Cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine– Catégorie C

📁 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

⬆️ Temps complet : 37h30 hebdomadaires, du mardi au samedi, avec ponctuellement des soirées et permanence de 6 à 10 dimanches après-midis travaillés par an maximum (heures de récupération majorées).
Nocturnes de 18h à 19h (1 fois par mois).

💰 Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;

↪ à partir de 500€ ↪ 70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence

⚙️ Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 16 RTT + 2 jours de fractionnement (sous condition)

Poste basé à Melun

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune Donneur et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des événements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage,...) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition (Gaillardon ou portes de paris).
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....

CANDIDATER

CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

 Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

-  Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
-  Par mail : recrutement@ville-melun.fr

 La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.

